ACADÉMIE DE GUYANE
Liberté
Égalité
Fraternité

Université de Guyane

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Guyane

FICHE DE POSTE

ENSEIGNANT DU 1ER DEGRE

- Professeur des écoles
- Lieu d'exercice : INSPE Guyane : **Cayenne et pôle de Saint Laurent du Maroni**
- Textes de références :
  - La circulaire n° 2016-148 du 18 octobre 2018 relative aux missions des formateurs des 1er et 2nd degrés
  - Le référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs. BO n°30 du 23 juillet 2015

DOMAINES D'INTERVENTION

- Formation initiale des étudiants et des professeurs stagiaires inscrits en Master Métiers de l'Education de l'Enseignement et de la Formation (MEEF) ou en diplôme universitaire adapté, 1er degré ;
- Formation continue et continuée des professeurs nouvellement titularisés (1ère et 2ème année) ;
- Intervention sur des modules de préprofessionnalisation pour les étudiants en Licence 2 en contrat AED.
- Domaine disciplinaire visé : Bonne maitrise de la polyvalence de l'enseignement du premier degré ;
- Volume horaire annuel d'intervention à l'INSPE : Mi-temps 192 heures

MISSIONS COMMUNES A L'ENSEMBLE DES FORMATEURS

- Formation totale ou partielle de modules d'enseignement (cours magistraux, travaux dirigés et/ou travaux pratiques) ;
- Suivis d'étudiants et/ou de PES de l'INSPE au cours de leur stage d'observation et de pratique accompagnée ou de leur stage en responsabilité pour l'INSPE ;
- Accompagnement des stagiaires en milieu professionnel ;
- Evaluation des étudiants et des PES (cours, stages, rédaction de bulletins de visite, soutenance de mémoire) ;
- Usage des environnements numériques de travail (formations et collaboration)
- Participation, valorisation et diffusion de pratiques pédagogiques innovantes ;
- Contribution aux projets de l'INSPE.

MISSIONS SPECIFIQUES

- Interventions spécifiques sur des modules portant sur le langage, le FLS, le FLSco, les publics allophones et l'enseignement à la maternelle.
- Compétences dans le montage des projets pédagogiques en lien avec les interventions spécifiques.

CONNAISSANCES ET COMPETENCES ATTENDUES

- Animation de séquences de formation ;
- Accompagner les publics dans leur projet de formation (parcours, individualisation) ;
- Mettre en œuvre des méthodes et des outils pédagogiques adaptés aux différents publics ;
- Connaissances des outils numériques de communication et d'organisation.
- Maîtrise de la déontologie et de l'éthique professionnelle ;
- Compétences dans le domaine de la communication et du travail en équipe ;
- Bonne capacité d'adaptation.
- Autonomie et sens de l'organisation

PROFIL ATTENDU

- Être titulaire du Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de professeur des Ecoles Maître Formateur (CAFIPEMF généraliste, enseignement en maternelle, LVE), de préférence.
- Expérience en tant que maître-formateur ou maître d'accueil temporaire.

ACTE DE CANDIDATURE

S'adresser à :

Directrice de l'INSPE : sonia.francius@inspe-guyane.fr

Responsable administratif et financier de l'INSPE : nicolas.guidicelli@inspe-guyane.fr

A DAASEN Centre-Est : diane.du-pont-de-romemont@ac-guyane.fr

CV et lettre de motivation à renvoyer pour le 28 juin 2022, délai de rigueur. En cas de présélection, les auditions interviendront entre le 1er et 5 juillet.

La prise de fonction est prévue le 01 septembre 2022.